

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DE 201 M\$ EN 2022-2023 POUR SOUTENIR LA MODERNISATION TECHNOLOGIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Le financement annoncé permettra à chaque établissement de réaliser, dès 2022-2023, un plan décentralisé de modernisation technologique portant sur les télécommunications, la cybersécurité, l'infonuagique, la transition numérique et l'optimisation des outils technologiques pour améliorer la qualité et l'accessibilité des services aux citoyens et réduire la pression sur le personnel, notamment en éliminant des tâches manuelles et des dossiers papier. Voici la répartition régionale de ces montants.

Région	Nouveaux investissements 2022-2023
Bas-Saint-Laurent	4,9 M\$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	5,5 M\$
Capitale-Nationale	18,9 M\$
Mauricie-et-Centre-du-Québec	8,4 M\$
Estrie	10,3 M\$
Montréal	82,0 M\$
Outaouais	5,4 M\$
Abitibi-Témiscamingue	4,7 M\$
Côte-Nord	3,3 M\$
Nord-du-Québec	2,7 M\$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*	6,5 M\$
Chaudière-Appalaches	7,2 M\$
Laval	3,4 M\$
Lanaudière	4,0 M\$
Laurentides	6,1 M\$
Montérégie	22,0 M\$
Nunavik	5,9 M\$
Total	201,2 M\$

* Le soutien technologique au CISSS des Îles-de-la-Madeleine est offert par le CHU de Québec-UL.